



SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 4 SEPTEMBRE 2020

n° 21-2020

ELECTION DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Pôle Hippique (SMPH) s'est réuni, en séance ordinaire, **VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020 à 10 heures à SAINT-LO en présentiel** au pôle hippique (salle chemin de la Madeleine), par convocation du 26 août 2020.

La séance est présidée M. André DENOT, Président du SMPH.
Le secrétaire de séance est M. Mathieu JOHANN-LEPRESLE, Conseiller départemental.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

ETAIENT PRÉSENTS (avec voix délibérative) :

Membres titulaires :

Mme Malika CHERRIERE	Conseillère régionale
M. Jean-Manuel COUSIN	Conseiller régional
Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale
M. Jean-Claude BRAUD	Conseiller départemental
M. André DENOT	Conseiller départemental, Président du SMPH
M. Mathieu JOHANN-LEPRESLE	Conseiller départemental
M. Mickaël GRANDIN	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo
M. Loïc RENIMEL	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo
Mme Stéphanie CANTREL	Conseillère municipale – Ville de Saint-Lô
Mme Emmanuelle LEJEUNE	Maire de Saint-Lô

ETAIENT EXCUSES :

néant

ELECTION DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des marchés publics et les éléments d'information fournis au rapport du Président,

Vu les statuts et le règlement intérieur du SMPH,

Vu que le Syndicat Mixte du Pôle Hippique composé de 10 membres titulaires et le Président du syndicat mixte Pôle hippique est membre de droit de la Commission d'Appels d'Offres lequel en cas d'empêchement doit se faire représenter par un suppléant titulaire, non membre de la CAO,

Suite à l'élection parmi les 10 membres titulaires, la Commission d'Appels d'Offres se compose comme suit :

Président : M. André DENOT

5 Membres Titulaires :

- Mme Malika CHERRIERE, Conseillère régionale de Normandie
- M. Loïc RENIMEL, Conseiller communautaire Saint-Lô Agglo,
- Mme Stéphanie CANTREL, Conseillère municipale - Ville de Saint-Lô
- Mme Florence MAZIER, Conseillère régionale de Normandie
- M. Jean-Claude BRAUD, Conseiller départemental

3 Membres Suppléants

- M. Mickaël GRANDIN, Conseiller communautaire Saint-Lô Agglo
- M. Jean-Manuel COUSIN, Conseiller régional de Normandie
- Mme Emmanuelle LEJEUNE, Maire de la Ville de Saint-Lô

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,


André DENOT

